Un programme a été créé en 1974 pour acheminer l'aide canadienne au Tiers Monde par l'entremise d'ONG à constitution et à gestion internationales. En 1978-79, la contribution totale du Canada à ce programme a atteint \$7.5 millions répartis entre 99 projets visant surtout le développement social et les services communautaires.

Par un programme de coopération industrielle l'ACDI encourage le secteur privé canadien à ouvrir des établissements dans les pays en voie de développement ou à agrandir ceux qu'il y exploite déjà. Elle aide aussi ces pays à créer un environnement propice à l'industrialisation et à se procurer des devises. En 1978-79, les versements au titre de ce programme ont atteint \$460,777.

20.4.2 Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Le CRDI a été créé en 1970 pour entreprendre et encourager des recherches sur les problèmes des régions en voie de développement; il stimule la coopération aussi bien entre les pays en voie de développement qu'entre les nations industrialisées et le Tiers Monde. En sa qualité de coordonnateur de la recherche sur le développement international, il aide les régions non industrialisées à se doter des moyens de recherche, des compétences novatrices et des institutions nécessaires pour résoudre leurs propres problèmes.

Les activités sont groupées sous quatre programmes: sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition; sciences de la santé; sciences de l'information et sciences sociales. Au 31 mars 1979, le CRDI avait appuyé 849 projets dans 100 pays, nécessitant des affectations totales de \$154 millions, frais d'administration compris. Le tableau 20.4 présente la ventilation de ces projets selon leur répartition géographique et le programme.

Un programme de ressources humaines comportant différentes catégories de subventions tant pour les Canadiens que pour les citoyens des pays en voie de développement vise à offrir à des particuliers l'occasion d'entreprendre des cours de formation ou des travaux de recherche sur les divers aspects du développement.

Le CRDI est financé par le Parlement du Canada au moyen d'une subvention annuelle. En 1979-80, cette subvention s'est chiffrée à \$36.9 millions. Le Centre a un statut de société publique qui lui permet d'offrir de l'aide sans contrepartie. Il n'est pas un agent du gouvernement canadien et ses directeurs et employés ne font pas partie de la Fonction publique du Canada. Il est géré par un conseil d'administration international autonome; au moins 11 des administrateurs, dont le président et le vice-président, doivent être des citoyens canadiens. Jusqu'ici, les 10 autres administrateurs ont été nommés par d'autres pays; sur ce nombre six venaient de pays en voie de développement. Le Centre présente un rapport annuel au Parlement par l'entremise du secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le CRDI entretient des relations étroites et coopératives avec l'ACDI et il s'est chargé de la gestion d'un certain nombre de projets de recherche au nom de cette agence.

SUCO. Comme son pendant anglophone le Service universitaire canadien outre-mer (SUCO) recrute dans toutes les couches de la société des personnes spécialisées et les envoie outre-mer pour aîder les pays du Tiers Monde à former leurs sujets. Grâce à la participation des coopérants, à l'aide financière ou à la présentation de matériel (ou tous les trois), le SUCO appuie des projets de développement conçus et dirigés par des gouvernements, des groupes ou des particuliers du Tiers Monde. Au Canada, il encourage l'activité menant à une meilleure compréhension du développement inéquitable et à des actions en faveur de cette cause.

Environ 90% des fonds du Suco et du Cuso proviennent de sources gouvernementales. En 1978-79, l'ACDI leur a fourni une subvention de \$10.1 millions. D'autres fonds leur ont été versés par des particuliers, des groupes religieux, des associations professionnelles, des clubs philantropiques, la «marche des millions», des administrations provinciales, des syndicats, des entreprises commerciales et des corporations.

SACO. Le Service administratif canadien outre-mer (SACO) a été créé en décembre 1967. Il envoie à l'étranger des bénévoles canadiens ayant une compétence particulière